

Conseil municipal du 13 février 2025 à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

07) Del2025-010 - Cession du tractopelle de marque JCB

Nomenclature : 3.2 – Domaine et patrimoine - Aliénations

Rapporteur : Monsieur Christian Bodéré

Le rapporteur présente au conseil municipal que dans la proposition d'achat du nouveau tractopelle est incluse une offre de reprise de l'actuelle tractopelle des services techniques de marque JCB.

Cette offre de reprise est de 12 000 € et a été présentée par CASE France NSO à Landiviau.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la cession de la tractopelle de marque JCB pour un montant de 12 000 €,
- **AUTORISE** la cession à CASE France NSO à Landiviau,
- **CHARGE** Monsieur Le Maire de procéder à cette vente.

Fait au Guilvinec, le 13/02/2025

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE MAIRE,

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

